

REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE INTER MX1 / MX2

La Fédération Française de Motocyclisme met en compétition pour 2017 le Championnat de France Elite Inter MX1/MX2.

Un titre de champion de France sera décerné dans chacune des catégories suivantes :

- a) catégorie Elite Inter MX 1 (classes 3 et 4)
- b) catégorie Elite Inter MX 2 (classe 2)

Age des pilotes :

MX1 et MX2 : Minimum 15 ans.

Le Championnat de France de Motocross Elite Inter MX1/MX2 se déroulera selon, la formule suivante :

Séance d'essais libres (5mn)
 Séance d'essais chronométrés qualificatifs (20mn)
 Test de départ (5mn)
 2 manches MX1 (25 mn + 2 tours)
 2 manches MX2 (25 mn + 2 tours)
Course des non qualifiés (20 mn + 2 Tours) *

Le droit d'engagement pour 2017 est fixé à 65 Euros.

*** Cette course se déroulera si un minimum de 15 pilotes est présent.**

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Pour participer à l'une des épreuves du Championnat de France Elite Inter MX1 / MX2, les pilotes doivent être en possession d'une licence NJ3, NCO, LUE, Inter ou Inter Jeune, délivrée par la FFM.

Les inscriptions seront clôturées le lundi précédant l'épreuve. Toutefois, 5 places dans chaque catégorie seront disponibles pour les pilotes de notoriété internationale (pilotes de GP) jusqu'au vendredi midi précédant l'épreuve.

Les inscriptions seront limitées à **60** pilotes par catégorie. En cas de dépassement, la sélection sera faite en tenant compte de la notoriété des pilotes par la Commission Nationale de Motocross.

Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

ARTICLE 2 – QUALIFICATION DES PILOTES

Séance d'essais chronométrés qualificatifs :

A partir de 40 pilotes engagés dans une catégorie les pilotes seront répartis entre deux groupes A et B dans chacune de leur catégorie MX1 et MX2 en fonction de leur classement (classement de l'année précédente pour la première épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves) les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le groupe A comprendra un pilote de plus que le groupe B. Les groupes seront définitifs dès le samedi de l'épreuve à 19h00 malgré les éventuels désistements. Les changements de groupe sont interdits.

Les **18** pilotes les plus rapides du groupe A et les **18** pilotes les plus rapides du groupe B dans chacune des catégories seront qualifiés. En cas d'ex-æquo dans les temps, le deuxième meilleur temps sera pris en considération.

Pour être qualifiés, les pilotes ne devront pas dépasser de 30% le temps du premier de leur groupe qui servira de référence.

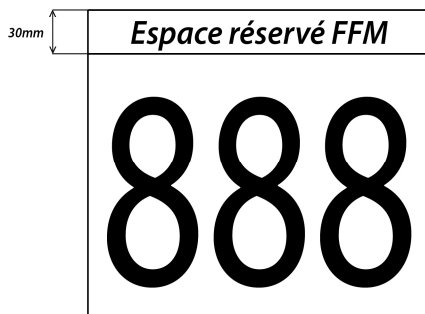
ARTICLE 3 - NUMEROS DE COURSE ET PLAQUES-NUMEROS

Numéros de course :

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valables pour toute la saison 2017 (voir article 6.2 du règlement Général Motocross).

Plaques Numéros :

Un espace de 30 mm de haut sur la largeur totale de la plaque frontale devra rester libre pour intégrer le logo de la FFM ainsi que le logo du sponsor titre du Championnat (Voir Schéma). La FFM fournira une bande autocollante lors du contrôle technique sur chacune des épreuves. Un fichier au format Illustrator (.ai) pourra également être envoyé par email sur simple demande à nicolas@ffmoto.com. Cette règle s'appliquera à l'ensemble des pilotes sans exception. Le non-respect de cette dernière engendrera une exclusion de la manifestation.



Toutefois, une dérogation pourra être accordée aux pilotes justifiant avec preuve à l'appui (contrat valide pour la saison en cours) d'un partenariat avec une marque concurrente. Afin d'obtenir une attestation de dérogation, les pièces justificatives devront être envoyées avant la première épreuve par e-mail à l'adresse suivante nicolas@ffmoto.com.

A l'issue de chaque épreuve, une plaque rouge sera remise au leader du classement provisoire MX 1 et MX 2. Le pilote en tête de ce classement devra s'assurer de porter une plaque frontale rouge et numéros blancs lors de l'épreuve suivante.

ARTICLE 4 - DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Horaires Types

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, les horaires définitifs (suivant le nombre de pilotes présents, plusieurs groupes ou schéma de course différent) seront donnés la veille de l'épreuve lors du briefing pilotes.

LA VEILLE DE LA MANIFESTATION (SAMEDI):

09h00 – 19h00	Contrôle Administratif
13h00 – 19h00	Contrôle Technique
17h45	Essais de la grille de départ et briefing pilotes
19h00	Réunion Jury

JOUR DE LA COMPETITION :

8h00: Mise en place des commissaires de piste et du service médical

8h15 : Séance d'essais libres - Catégorie MX2 gr A

Une séance d'essais libres d'une durée de **5mn** sera organisée et ne sera ni chronométrée ni affichée.

8h20 : Séance d'essais chronométrés qualificatifs – Catégorie MX2 gr A

Une séance d'essais chronométrés qualificatifs d'une durée de 20 mn sera organisée.

8h45 : Test de départ – Catégorie MX2 gr A

A l'issue de la séance d'essais chronométrés qualificatifs, des tests de départ seront organisés sur une durée d'environ 5mn.

9h00 : Séance d'essais libres - Catégorie MX2 gr B

Une séance d'essais libres d'une durée de **5mn** sera organisée et ne sera ni chronométrée ni affichée.

9h05 : Séance d'essais chronométrés qualificatifs – Catégorie MX2 gr B

Une séance d'essais chronométrés qualificatifs d'une durée de 20mn sera organisée.

9h30 : Test de départ – Catégorie MX2 gr B

A l'issue de la séance d'essais chronométrés qualificatifs, des tests de départ seront organisés sur une durée d'environ 5mn.

9h45 : Séance d'essais libres - Catégorie MX1 gr A

Une séance d'essais libres d'une durée de **5mn** sera organisée et ne sera ni chronométrée ni affichée.

9h50 : Séance d'essais chronométrés qualificatifs – Catégorie MX1 gr A

Une séance d'essais chronométrés qualificatifs d'une durée de 20mn sera organisée.

10h15 : Test de départ – Catégorie MX1 gr A

A l'issue de la séance d'essais chronométrés qualificatifs, des tests de départ seront organisés sur une durée d'environ 5mn.

10h30 : Séance d'essais libres - Catégorie MX1 gr B

Une séance d'essais libres d'une durée de **5mn** sera organisée et ne sera ni chronométrée ni affichée.

10h35 : Séance d'essais chronométrés qualificatifs – Catégorie MX1 gr B

Une séance d'essais chronométrés qualificatifs d'une durée de 20mn sera organisée.

11h00 : Test de départ – Catégorie MX1 gr B

A l'issue de la séance d'essais chronométrés qualificatifs, des tests de départ seront organisés sur une durée d'environ 5mn.

11h10: Séance d'essais libres - **Catégorie Junior 125**

Une séance d'essais libres d'une durée de 20mn sera organisée.

Les essais chronométrés sont obligatoires pour tous les pilotes.

12h00 : Séance de dédicaces – Catégorie MX2

12h30 : Séance de dédicaces – Catégorie MX1

1ère manche **Mx Junior 125**

13h00 h-10 : tour de reconnaissance

13h10 départ de la manche - 25mn + 2 tours

1ère Manche Elite Inter MX2

13h50 h-10 : tour de reconnaissance
14h00 départ de la manche - 25mn + 2 tours

1ère Manche Elite Inter MX1

14h40 h-10 : tour de reconnaissance
14h50 départ de la manche - **25mn** + 2 tours

2ème manche Mx Junior 125

15h30 h-10 : tour de reconnaissance
15h40 départ de la manche - 25mn + 2 tours

16h15 Podium Mx Junior 125

16h25 Courses OPEN Pilotes Elite non qualifiés * (20mn + 2T)

2ème Manche Elite Inter MX2

17h00 h-10 : tour de reconnaissance
17h10 départ de la manche – 25mn + 2 tours

2ème Manche Elite Inter MX1

17h50 h-10 : tour de reconnaissance
18h00 départ de la manche – **25mn** + 2 tours

18h40 Podium Elite

18h50 Fin

ARTICLE 5 – CLASSEMENT

Les points seront attribués selon le barème défini à l'article 10.7 du règlement général motocross. Tous les pilotes classés à partir du 21^{ème} marqueront 1 point.

Les points seront attribués de la manière suivante :

Championnat de France Elite Inter MX1 :

Les pilotes marqueront les points gagnés au classement scratch des deux manches MX1.

Championnat de France Elite Inter MX2 :

Les pilotes marqueront les points gagnés au classement scratch des deux manches MX2.

ARTICLE 6 – REPARTITION DES PRIMES

Primes de qualification :

Les coureurs qualifiés, recevront les primes de qualification fixées ci-dessous :

MX 1 60 € par pilote qualifié soit 60 € x **36** = **2.160 €**
 MX 2 60 € par pilote qualifié soit 60 € x **36** = **2.160 €**

Total des primes de qualification = **4.320 €**

Nota : Pour prétendre à la prime de qualification, les pilotes devront participer aux deux manches (des dérogations pourront être accordées pour des raisons médicales ou des problèmes techniques qui devront dans tous les cas être contrôlés et justifiés par des personnes compétentes). Le non-respect de cette règle entraînera la retenue des primes dues.

Primes d'arrivée par manche : MX1

TABLEAU PRIMES D'ARRIVEE MX1							
1 ^{er}	1.000 €	6 ^{ème}	300 €	11 ^{ème}	75 €	16 ^{ème}	50 €
2 ^{ème}	800 €	7 ^{ème}	250 €	12 ^{ème}	75 €	17 ^{ème}	50 €

3 ^{ème}	600 €	8 ^{ème}	200 €	13 ^{ème}	75 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	500 €	9 ^{ème}	150 €	14 ^{ème}	75 €	19 ^{ème}	50 €
5 ^{ème}	400 €	10 ^{ème}	100 €	15 ^{ème}	75 €	20 ^{ème}	50 €
Total= 4.925 €							

Soit 4.925 € x 2 = 9.850 € pour les 2 manches

Primes d'arrivée par manche : MX2

TABLEAU PRIMES D'ARRIVEE MX2			
1 ^{er}	700 €	6 ^{ème}	150 €
2 ^{ème}	500 €	7 ^{ème}	125 €
3 ^{ème}	300 €	8 ^{ème}	100 €
4 ^{ème}	250 €	9 ^{ème}	75 €
5 ^{ème}	200 €	10 ^{ème}	50 €
Total = 2.450 €			

Soit 2.450 € x 2 = 4.900 € pour les 2 manches.

Total du plateau Elite pour les clubs :

9.850 € + 4.900 € + **4.320 €** = **19.070 €**

Podium :

Une remise des coupes devra avoir lieu à l'issue de la journée. Les clubs devront récompenser :

- Les 3 premiers du classement journée MX1
- Les 3 premiers du classement journée MX2

La FFM remettra à l'issue de la journée, la plaque rouge de leader au classement provisoire MX1 et MX2.

La présence des pilotes en tenue correcte est obligatoire et la non observation de cette règle entraînera une retenue de 150 € sur les primes d'arrivée du pilote concerné par le club organisateur.

Séance de dédicaces :

Les 5 premiers pilotes des classements MX1 et MX2 et 3 pilotes sélectionnés par la FFM devront se tenir à disposition du moto-club l'organisateur pour une séance de dédicaces qui se déroulera à partir de 12h00 pour les pilotes MX2 et à partir de 12h30 pour les pilotes MX1 le jour de la manifestation. La non observation de cette obligation entraînera une retenue de 150 € sur les primes d'arrivée du pilote concerné par le club organisateur.

La FFM et les organisateurs mettront à disposition des affiches et des programmes pour l'ensemble des pilotes retenus. Ces derniers pourront venir avec leurs propres supports promotionnels (posters...).

Attention dans le cas où moins de 22 pilotes seront présents dans l'une des catégories, la séance de dédicaces sera mixte MX1 et MX2 et se déroulera à partir de 12h30.

ARTICLE 7 – VIDEOS CAMERAS EMBARQUEES

En application de l'article L333-1 du code du sport, la FFM est propriétaire du droit d'exploitation du Championnat de France Elite Motocross, comprenant notamment les droits de retransmission audiovisuelle.

Toutefois, dans le respect de certaines conditions, des autorisations peuvent être accordées pour toutes exploitations d'image du Championnat sur demande auprès de la FFM.

Chaque entité, pilote, team ou autre, mettant en place des moyens de production devra remplir une demande d'autorisation disponible sur demande par e-mail : nicolas@ffmoto.com. Chaque entité devra être en mesure de pouvoir présenter l'autorisation validée lors de la manifestation.

Aucuns moyens de production, caméras embarquées ou autres dispositifs ne sera autorisés sur les motos ou équipements du pilote (casque, botte...).

Seules les caméras embarquées ou autres dispositifs identifiés comme faisant partie des moyens de productions mis en place par la FFM, seront autorisés lors de la totalité de la manifestation (essais libres, essais qualificatifs et manches).

La FFM sélectionnera les pilotes retenus pour porter les caméras embarquées ou autres dispositifs avec leur accord.